



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
LIBERTÉ – ÉGALITÉ – FRATERNITÉ

VILLE DE VINCENNES

DÉPARTEMENT
DU VAL-DE-MARNE

Nombre de Membres dont le
Conseil
Municipal doit être composé : 43
Nombre de Conseillers en
exercice : 43
Nombre de Conseillers présents
à la séance : 42

Extrait du Registre des Délibérations
du Conseil Municipal
Séance du 10 avril 2019

OBJET :

DE-19-04-1-30) CONVENTION-CADRE DE COOPERATION ENTRE LA
VILLE DE VINCENNES ET LE CONSEIL DU COMTE DE DUN LAOGHAIRE-
RATHDOWN (IRLANDE)

L'an deux mille dix-neuf, le mercredi dix avril à dix-neuf heures,

**Le Conseil municipal de la ville de Vincennes, dûment convoqué par
Monsieur le Maire le jeudi 28 mars 2019 conformément au Code général des
collectivités territoriales (articles L 2121-7 et suivants), s'est réuni au lieu
ordinaire de ses séances, sous la présidence de Mme LIBERT-ALBANEL,
Maire.**

Présents : Mme LIBERT-ALBANEL, Mme LE BIDEAU, M. DENHEZ, Mme MARTIN
Céline, M. BENSOUSSAN, M. PANNETIER, Mme SÉGURET, M. LEBEAU, Mme
VOISIN, M. BOISSIERE, Mme ROUGER, M. WALCH, Mme LOCQUEVILLE, M.
MALÉ, Mme COUSTEIX, Mme KISILAK, M. MOTTE, Mme DUPRÉ, M. BELLELLE,
Mme GAUVAIN, M. LOUVIGNÉ, Mme KAMINSKA, Mme TOP, Mme VALVERDE,
M. BAUMIÉ, M. BONAVENTURE, M. LAFON, M. SERFATI, M. TOURNE, Mme
MARTIN Elsa, M. DIAKONOFF, M. BEAUFRÈRE, M. DIARRA, M. MANSOZ, Mme
MOULY, M. PITAVY, Mme MAFFRE-BOUCLET, Mme HAUCHEMAILLE, M. STEIN,
Mme LE CALVEZ, Mme COMBE, Mme POMMIER.

Absent excusé : M. CHARDON (pouvoir à Mme LE BIDEAU).

Absent(e)s : .

Secrétaire de séance : M. MALÉ

Le Conseil...

Accusé Réception en Préfecture : 094-219400801-20190410-lmc1H6195H1-DE Date de réception en Préfecture : 12/04/2019 Date de Publication : 12/04/2019

Le Conseil,

Vu le Code général des collectivités territoriales et notamment son article L.1115-1 ;

Considérant que la Ville de Vincennes souhaite se rapprocher de pays anglophones et notamment de l'Irlande dans le cadre de ses échanges européens ;

Considérant la nécessité de fixer le cadre et les modalités de mise en œuvre du projet de coopération entre la ville de Vincennes et le Conseil du Comté de Dún Laoghaire-Rathdown (Irlande) ;

Après avis de la commission Sports et Relations internationales du 04 avril 2019, ;

DÉLIBÈRE

à l'unanimité,

ARTICLE I : Approuve la convention cadre de coopération entre la ville de Vincennes et le Conseil du Comté de Dún Laoghaire-Rathdown (Irlande).

ARTICLE II : Autorise Madame le Maire à signer tous les documents à intervenir pour la bonne suite de cette affaire.

Pour extrait conforme,

Le Maire

Signé